

# TAXE D'APPRENTISSAGE 2016

Soutenir leur réussite, c'est tout un art!



Chaque année, plus de 120 000 jeunes sortent du système scolaire sans diplôme, ni

Faisant face à des difficultés d'insertion professionnelle, ils sont également menacés de pauvreté et d'exclusion !

Face à ce constat, l'École de la 2ème Chance Grand Hainaut accompagne ces jeunes dans un parcours personnalisé afin de les aider à s'intégrer professionnellement et socialement de manière durable.

a Taxe d'Apprentissage est donc une res-jource indispensable pour le développement de École et la réassite de sa mission d'inser-



2 sites dans le Nord (59):



Maubeuge

www.e2cgrandhainaut.fr 

(f)







en entreprise

# UN PARCOURS INDIVIDUALISÉ ET PROGRESSIF...

Parce qu'elle accompagne des publics de 18 à 25 ans, sortis du système scolaire sans diplôme en poche, l'E2C Grand Hainaut offre une véritable chance de se construire un nouvel avenir.

### Organisée autour de 4 pôles, la pédagogie se veut progressive, individualisée et innovante :

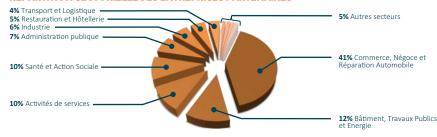
- Pôle 1 : une remise à niveau dans les savoirs fondamentaux, c'est-à-dire les mathématiques, le français et l'informatique.
- Pôle 2 : de l'appui à la définition du projet professionnel et aux démarches professionnelles.
- Pôle 3 : des projets collectifs et individuels favorisant la socialisation et le développement personnel.
- Pôle 4 : l'alternance en entreprise par le biais des nombreux stages qui jalonnent le parcours.

# .POUR MIEUX RÉPONDRE AUX BESOINS DES ENTREPRISES

### L'E2C Grand Hainaut prépare ses stagiaires aux enjeux du monde professionnel grâce à :

- un parcours qui permet de proposer à leur sortie d'être formés aux codes de l'Entreprise,
- une équipe composée de professionnels de l'insertion, sensibilisée aux méthodes et aux outils d'accompagnement,
- une orientation vers des filières répondant aux besoins locaux en matière d'emploi,
- un service dédié aux relations entreprises permettant de mieux informer et accompagner ses partenaires.

### RÉPARTITION SECTORIELLE DES ENTREPRISES PARTENAIRES



## DES PARTENARIATS DURABLES AVEC LE MONDE **PROFESSIONNEL**

La collaboration de l'E2C Grand Hainaut avec les acteurs économiques est déterminante dans la réussite du jeune dans son parcours et apparaît comme un appui incontournable au développement de l'école.

### Etre partenaire de l'E2C Grand Hainaut, c'est :

- bénéficier d'un vivier de candidats motivés par le biais de stages ou d'évènements dédiés (job dating, par exemple),
- promouvoir votre entreprise et vos métiers grâce aux visites et interventions.
- participer aux décisions et à la vie de l'Ecole : sélection des futurs stagiaires, validation du projet professionnel, etc.
- animer des ateliers de « coaching » en rencontrant et conseillant nos stagiaires.

# LES MODALITÉS DE VERSEMENT

L'E2C Grand Hainaut est habilitée à percevoir la Taxe d'Apprentissage au titre des « activités dérogatoires » du hors-quota (dans la limite de 26% du hors-quota).

- 1 Remplissez votre déclaration de versement transmis par votre OCTA (Organisme Collecteur de Taxe d'Apprentissage).
- Indiquez <u>précisément</u> sur votre fiche de versement,:
   le nom <u>complet</u> de l'école : <u>Ecole de la 2<sup>eme</sup> Chance Grand Hainaut</u>
  - l'adresse : 3 esplanade Jean Monnet 59410 ANZIN
  - le libellé de la catégorie (A) et le montant ou % affecté
- 3 Informez-nous en complétant le formulaire de promesse de versement. Cela nous permettra de connaître vos intentions et de vérifier que votre demande a bien été respectée par votre orga nisme collecteur.

# LE RÉSEAU E2C FRANCE

#### L'F2C Grand Hainaut est membre actif du Réseau E2C France, qui :

- comprend 107 sites sur le territoire français : présents dans 18 régions, 48 départements et 4 ultra -marins
- accompagne plus de 14 000 jeunes chaque année
- s'inscrit dans un processus de labellisation AFNOR
- est garanti par un cadre législatif et réglementaire (article L. 214-14 du Code de l'Education)





# **VERSEZ « UTILE »,** ACCOMPAGNEZ NOTRE **DEVELOPPEMENT!**

### Nos réalisations récentes :

- Le Parcours Gagnant Vers l'Em**ploi**: évènement « emploi-formation » à destination des stagiaires de l'école en partenariat avec des entreprises et organismes de formation partenaires de l'E2C.
- Outils pédagogiques d'aide à la **définition du projet profession-nel** : revues « métiers » ONISEP, Malette téléphone (aide à l'entretien téléphonique), nombreux ouvrages sur cette thématique.
- Mise en place d'ateliers de conseil en image.
- Aide à la mobilité afin d'assurer le déplacement des stagiaires sur les évènements « emploi » de la région pour faciliter leur insertion professionnelle.

### Nos projets à venir :

- Achat d'EPI (Equipements de Protection Individuelle) afin de faciliter l'accès des stagiaires à certains métiers/secteurs (industrie, BTP, restauration...)
- Développement de notre politique de communication afin de sensibiliser davantage notre public et les partenaires extérieures : plaquettes d'information, vidéos promotionnelles, Journées Portes ...Ouvertes...
- Montée en compétence de l'équipe pédagogique par la mise en œuvre de formations externes et d'immersion en entreprise.
- Mise en place/renouvellement **d'évènements :** Forum Santé, Job Dating, Remise des « ACA » (Attestations de Compétences Acquises) E2C.

Ce projet est cofinancé par l'Union européenne avec le Fonds socia européen et dans le cadre de l'Initiative ur l'emploi des jeunes











### Jonathan SPARTY

Chargé de Développement et Communication

Tél. 06.04.51.47.82 ■ j.sparty@e2cgrandhainaut.fr





# FORMULAIRE DE PROMESSE DE VERSEMENT **TAXE D'APPRENTISSAGE 2016**

### Ce formulaire est à nous renvoyer par :

**COURRIER**: Ecole de la 2ème Chance Grand Hainaut

3, Esplanade Jean Monnet - 3ème étage

59410 ANZIN

**MAIL:** j.sparty@e2cgrandhainaut.fr

FAX: 03.27.26.39.82

ATTENTION! Ce coupon-réponse ne se substitue pas au document de déclaration de versement délivré par votre OCTA.

:
e d'Apprentissage 2016 au compte de l'Association « activités dérogatoires » du hors-quota.
€*
ous faire bénéficier du plafond maximum merci de mentionner : « la
ous faire bénéficier du plafond maximum merci de mentionner : « la Signature et Cachet de l'entreprise :

ECOLE DE LA DEUXIEME CHANCE GRAND HAINAUT

Site d'Anzin : 3, Esplanade Jean Monnet - 3<sup>kme</sup> étage - 59410 ANZIN ■ Tél. 03 27 23 07 90 ■ Fax. 03 27 26 39 82 Site de Maubeuge : 12, rue Dauge - BP 20562 - 59605 MAUBEUGE CEDEX ■ Tél. 03 27 39 36 10 ■ Fax. 03 27 59 93 21 Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 31590898059 auprès du préfet de région Nord-Pas de Calais. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat. Siret. 528 113 384 00028 - APE. 8559B • www.e2cgrandhainaut.fr |















